



Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2017

Présents : GUILLET Nelly – JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis - REGGIANNI Isabelle - GAMONET VIDAL Nicole - BARBIER Marlène

Excusé(s) : TESTON Jonathan - ANTRESSANGLE Magalie -

Secrétaire de séance : REGGIANNI Isabelle

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey Charrasson-

L'ordre du jour a appelé les points suivants :

- Assurance : acceptation indemnisation sinistre
- Budget : délibération subvention feu artifice pour fête de village
- Aménagement village :
- Rond point : présentation projet, délibération et sollicitation dotation aide départementale
- Point avancement borne camping car, borne de rechargement SDED, aménagement jardin de ville, aménagement routier entrées de village (..)
- Point d'avancement dossier Salle des Fêtes : lancement consultation et marché
- Commission environnement : location parcelle communale
- Commission personnel : dissolution poste adjoint administratif et actualisation des tableaux des effectifs - création poste saisonnier
- Déneigement : compte rendu réunion services des routes – organisation déneigement hiver 2017/2018 - lancement marché secteur Château/Rochebonne
- Eau : Point d'avancement contrat d'affermage (compte rendu réunion avec Mr Vergne, chargé de mission au service Gestion de l'eau du Conseil Départemental)
- Compte rendu réunions : réunion associations – Réunions PNRV – Réunions/commissions CCRV- Réunion stade biathlon(...)
- élections
- Questions Diverses

Thomas Ottenheimer informe le Conseil Municipal de la décision de Mr Johann Ponçon de démissionner de sa fonction de conseiller municipal. Il informe avoir pris acte de cette décision et avoir transmis le courrier de Mr Ponçon au Préfet de la Drôme.

- **Assurance : acceptation indemnisation sinistre**

En Juillet 2016, un agent de la collectivité a engagé un recours auprès de la commune visant à obtenir l'annulation de la sanction prise à son encontre en Janvier 2016 pour une altercation doublée de menaces physiques avec un de ses collègues. La collectivité a eu recours à un avocat pour défendre sa position (avec succès puisque le recours a finalement été abandonné). Notre assureur a couvert les frais d'avocat ; le Conseil Municipal doit, par délibération, accepter le remboursement des frais d'avocat, pour un montant de 600 Euros.

Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité

- **Budget : délibération subvention feu artifice pour fête de village**

Lors du budget, le Conseil Municipal avait acté le principe d'allouer 1 000 Euros à la fête de village en prenant en charge une participation au feu d'artifice, les frais de graphisme pour les affiches et les banderoles et le concert de clôture. Pour le feu d'artifice, il est proposé d'allouer une somme de 200 Euros à Vassieux Récréation. Le montant étant versé à une association, son versement doit faire l'objet d'une délibération. *Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité*

Thomas Ottenheimer informe le Conseil Municipal que l'enveloppe de 1 000 Euros sera sans doute dépassée ; un tableau récapitulatif des dépenses sera proposé aux élus une fois l'ensemble des dépenses connues.

- **Aménagement village :** Point avancement borne camping car, borne de rechargement SDED, aménagement jardin de ville, aménagement routier entrées de village (..)

Rond point : dans le cadre des réflexions/projets d'aménagement du village, différents paysagistes ont été contactés pour faire des propositions de modernisation (du terre plein central) du rond point des 5 Communes Compagnons. Deux paysagistes seulement se sont déplacées et un seul a fourni un devis. Après présentation du devis d'un montant de 6429.10 € et des travaux envisagés, il est proposé au Conseil Municipal de valider le devis et de solliciter la dotation cantonale auquel ce projet est éligible à hauteur de 50%. *Soumis au vote, le projet de modernisation et la sollicitation de la dotation cantonale sont approuvés à l'unanimité.* Les travaux pourraient être réalisés dès l'automne (Septembre ou Octobre)

Borne camping car : sauf imprévu, elle sera installée par les équipes de la Communauté de Communes Royans Vercors avant fin Juin. Il est proposé aux élus de voter les tarifs suivants concernant le nouveau mode de fonctionnement, à savoir 2€ les 100 litres d'eau / 2€ la recharge électrique de 20 minutes.

Borne de rechargement du SDED : la date de pose est sans cesse retardée et, selon les dernières informations du SDED, elle devrait être également installée avant la fin Juin.

Jardin de ville : l'aménagement se poursuit avec l'installation de deux nouvelles tables dont une accessible aux personnes à mobilité réduite. Le démontage de la dalle béton, le déplacement des panneaux d'informations touristiques (panneaux verts) seront pris en charge par la Communauté de Communes Royans Vercors sans doute avant fin Juin.

Enfin, concernant les aménagements routiers aux entrées est et sud du village, ils feront l'objet, durant le mois de Juin, d'une étude approfondie du service départemental des routes, l'objectif étant de placer un dispositif plus efficace pour ralentir la vitesse des véhicules aux entrées de village.

- **Point d'avancement dossier Salle des Fêtes : lancement consultation et marché**

Le Conseil Municipal est informé que les marchés pour les tranches 1 et 2 ont été mis en ligne. Le planning proposé par le cabinet d'architecte prévoit que les entreprises soient définitivement choisies d'ici fin Juillet pour des travaux démarrant au plus tôt cet automne. Il est rappelé que la tranche 2 reste conditionnée à l'obtention du maximum de subventions auxquelles la commune est éligible.

Les frais d'architecte ont été portés au budget sur une base prévisionnelle. Le cabinet d'architecte a fait parvenir ses frais exacts de sa mission ; ils sont conformes aux montants portés au budget. Le Conseil Municipal doit formellement délibérer pour accepter ses frais d'architecte. *Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité*

- **Commission environnement : location parcelle communale**

La commission environnement s'est réunie le 18 mai pour discuter de la demande de location d'une parcelle communale sur le secteur du Souillet par « Parole de Cheval ». La commission a donné un avis favorable à cette demande assortie des habituelles prescriptions d'usages mentionnés dans les baux ruraux à savoir: le passage pour l'exploitation du bois de la parcelle communale ainsi que le droit de chasse ainsi que l'absence d'îlots de hêtre dans les zones clôturées. Il est proposé au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission environnement. *Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité*

Après s'être rendu sur la parcelle voisine déjà louée par la commune à M Gaspard et reprise par « Parole de Cheval », Denis Pellissier a constaté que de nombreux arbres étaient fortement écorcés par les chevaux avec pour conséquence leur dépérissement jusqu'à leur mort sur pied. Il propose que les arbres situés actuellement dans les enclos soient exploités (avant leur dépérissement) dans le cadre de l'affouage (3 à 4 lots au plus). Il coordonnera l'opération avec l'ONF.

Par ailleurs, Thomas Ottenheimer informe le Conseil Municipal que Mme Guillermier, souhaitant faire valoir son droit à la retraite, demande à mettre fin à ses baux de location des parcelles communales. Le Gaec de Jossaud a immédiatement sollicité le Conseil Municipal pour reprendre une partie des locations de Mme Guillermier. Ces parcelles ayant été aussi sollicitées par le passé par François Lejeune, Thomas Ottenheimer informe qu'avant de soumettre ce dossier à la commission environnement, il rencontrera le Gaec de Jossaud et François Lejeune pour essayer d'obtenir un arrangement amiable. Dans le même temps, le Conseil Municipal sollicitera la DDT pour savoir si elle peut servir « d'arbitre » entre les deux demandeurs.

- **Commission personnel : dissolution poste adjoint administratif et actualisation des tableaux des effectifs - création poste saisonnier**

Audrey Charrasson ayant obtenu son diplôme de rédacteur en 2016 et le poste de rédacteur ayant été créé en conséquence, il est proposé de supprimer le poste d'adjoint administratif qu'elle occupait auparavant et d'actualiser le tableau des effectifs. *Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité*

Par ailleurs, le Conseil Municipal est informé que le congé ordinaire d'un agent du service technique a dépassé un an. Son dossier a donc été soumis au Comité Médical du Centre de Gestion de la Drôme qui a refusé de considérer que cet arrêt relevait d'un congé longue maladie et a décidé de mettre l'agent en disponibilité d'office pour 3 mois, le temps de réaliser une nouvelle expertise médicale. Désormais, le traitement versé à

cet agent est une indemnité de coordination qui correspond à la moitié de sa rémunération (dont une partie est prise en charge par notre contrat d'assurances risques statutaires).

Sans attendre la décision qui sera prise par le Comité Médical au terme des 3 mois de mise en disponibilité d'office, il est proposé au Conseil Municipal de recruter un agent à mi temps pour une durée de 6 mois. Afin de limiter les charges pour la commune, il est proposé d'avoir recours à un emploi aidé CUI/CAE. *Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.*

Le recrutement sera donc lancé dans les plus brefs délais. Concernant la charge de travail du service technique, il est rappelé qu'elle n'a pas été augmentée malgré l'absence d'un agent et que la plus grosse partie des missions ont été soit prise en charge par les élus ou le secrétariat de Mairie, soit sous traitée, soit reportée.

- **Déneigement : compte rendu réunion services des routes – organisation déneigement hiver 2017/2018 - lancement marché secteur Château/Rochebonne**

La réunion du 16 Mai 2017 avec le service des routes a été l'occasion de faire un point sur le déneigement de l'hiver 2016-2017. Même si les épisodes neigeux ont été peu nombreux, le service des routes et la commune ont fait part de leur satisfaction sur l'organisation mise en place en 2016 tant au niveau de la coordination des équipes qu'au niveau de l'organisation elle-même.

Le Conseil Départemental est d'accord pour renouveler la convention pour une durée de 3 ans ou pour un an renouvelable par tacite reconduction. De même, il est proposé de renouveler l'accord tri partite passé entre la commune, le Conseil Départemental et Mr Antressangle pour le secteur du Musée de la Préhistoire. L'organisation du déneigement pour les secteurs Village, Grange, Loubières, Chapotier, Chaux, Mure sera donc la même que l'an passé.

Concernant le secteur Rochebonne-Château-Souillet, le contrat de 3 ans liant la commune au Gaec de Jossau arrivant à son terme, une nouvelle consultation doit être lancée. Après échanges entre les conseillers, il est décidé de relancer une consultation identique à celle de 2014 et le Conseil Municipal confirme son souhait de ne pas morceler ce secteur en sous secteurs. La consultation sera lancée avant fin Juillet.

- **Eau : Point d'avancement contrat d'affermage (compte rendu réunion du 08 Juin avec Mr Vergne et Mme DIALOZINSKY chargés de mission au service Gestion de l'eau du Conseil Départemental)**

Le contrat d'affermage avec Veolia arrive à son terme au 31 Décembre 2017. La charge de travail lié au renouvellement (ou non) du contrat d'affermage étant considérable et l'opération étant rendu compliquée par le transfert de compétence eau assainissement à la communauté de communes prévu par la loi Notre pour 2020, l'avis du service gestion de l'eau du Conseil Départemental a été sollicité.

Après avoir exposé les enjeux, et après avoir rappelé nos problématiques de rendement, la vétusté de notre réseau et nos difficultés de négociation avec Veolia, le Conseil Départemental se propose de nous

accompagner dans les opérations de fin de contrat avec Veolia, dans la rédaction du cahier des charges et dans la négociation à venir avec Veolia et/ou toute autre fermier potentiellement intéressé.

Compte tenu du planning très serré pour réaliser l'ensemble des opérations, le service gestion de l'eau du Conseil Départemental fera parvenir une proposition de mission d'accompagnement d'ici le 20 juin 2017. Elle sera soumise au Conseil Municipal dans le cadre d'un conseil spécialement dédié le lundi 26 Juin 2017.

Sur ce même dossier, le Conseil Municipal est informé que, dans la perspective du transfert de la compétence eau assainissement, la Communauté de Communes a décidé de porter une opération de diagnostic des réseaux des 18 communes. Compte tenu de la fin du contrat d'affermage, il sera demandé que le diagnostic du réseau de Vassieux soit réalisé en priorité ; un courrier en ce sens sera adressé à la communauté de communes Royans Vercors.

- **Compte rendu réunions : réunion associations – Réunions PNRV – Réunions/commissions CCRV (...)**

- Réunion Association (12 Mai 2017)

Comme tous les mois depuis l'automne, les associations se sont retrouvées pour la préparation de la fête de village. Le programme se complète (il est dans l'agenda de l'Office de Tourisme) et l'organisation s'affine. Les affiches seront prêtes mi Juin. Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 23 Juin ; cette réunion sera élargie à l'ensemble des prestataires invités à proposer leurs propres activités.

- Réunion PNRV « Projet Vassieux » (01 Juin 2017)

Sous la responsabilité de Jacques Adenot, Président du Parc du Vercors, le groupe de réflexion et de travail sur le développement du territoire vassivain s'est réuni pour la deuxième fois. Thomas Ottenheimer et Philippe Timsonet représentent la commune ; Nicole Gamonet intégrera ce groupe pour les prochaines réunions. Jacques Adenot, ancien consultant en stratégie, mène ce groupe de travail.

- Réunion PNRV-Piroulet (06 Juin 2017)

Le PNRV poursuit ses discussions avec l'association gérante du Piroulet dans la perspective du renouvellement de la convention. Jacques Adenot accompagne la réflexion stratégique du Piroulet afin de pérenniser et développer son activité, étape prioritaire au financement des travaux de modernisation de la structure. Une prochaine réunion est prévue en Septembre.

- Réunions CCRV

Un point des différentes réunions communautaires est présenté aux élus.

- Organisation élections législatives

Afin de pallier les indisponibilités de certains élus, un appel à la population sera adressé pour la tenue des bureaux de vote. Pour le second tour, Thomas Ottenheimer devant représenter la commune aux cérémonies du 18 Juin au Mont Valérien, Denis Pellissier assurera la Présidence du bureau de vote.

- **Questions Diverses**

Le Conseil Municipal organisera une réunion publique le 12 Juillet à 20h afin de faire un point d'avancement des dossiers en cours, d'informer sur le dossier « eau », de préparer la cérémonie du 21 Juillet et de répondre

aux questions des habitants. Il sera proposé aux associations de profiter de cette réunion publique pour présenter l'avancement de la fête de village.

Denis Pellissier informe que les deux coupes de bois mises en vente le 6 juin ont été vendues à des prix légèrement supérieurs au prix de retrait, conforme aux estimations de l'ONF. Même si ces ventes avaient été intégrées au budget, c'est une bonne nouvelle qu'elles aient pu aboutir dès la vente de printemps à des niveaux de prix satisfaisants contrairement aux années passées.

La séance est levée à 23h00

La secrétaire de Séance Isabelle REGGIANI